

En Guinée, une expérience innovante de partenariat entre organisations paysannes, recherche et vulgarisation qui s'essouffle, faute de financement

LA FÉDÉRATION des paysans du Fouta Djallon (FPPD) a été créée en 1992 par des unions de producteurs de pommes de terre, rejoints les années suivantes par les producteurs d'oignons. Ces derniers rencontrant des problèmes techniques (faibles rendements et difficultés de conservation de leur production), la FPPD se tourna vers le centre de recherche agronomique de Bareng tout proche. En réponse à la demande, celui-ci mit en place des protocoles de recherche en station puis aux champs. Les travaux furent suivis conjointement par les chercheurs, des agents et des responsables de la Fédération et par des agents du Service national de promotion rurale et de vulgarisation (SNPRV), ce service étant chargé de la diffusion des itinéraires techniques identifiés. La Fédération participa à la formation des agents de vulgarisation. C'est ainsi que se forma le partenariat recherche, organisation de producteurs et vulgarisation. Très vite, les résultats obtenus se sont avérés intéressants : identification d'une variété d'oignon à cycle court et de bonne conservation, effort de précision et de diffusion des itinéraires techniques avec comme résultat une augmentation du rendement de la pomme de terre (de 8 t/ha en 1992 à 17 t/ha en 1997) et de l'oignon (10 t/ha en 1993 à 18 t/ha en

1996). L'efficacité de ce partenariat fut souvent citée en exemple, servant de référence en Guinée mais également au cours de diverses rencontres régionales.

Une pérennité non assurée. Fin 2000, la Banque mondiale suspend son financement auprès du service de vulgarisation. Les activités de conseil des agents du SNPRV, privés de moyens de fonctionnement mais toujours payés par l'État, ralentissent brutalement. En 2002, le projet d'appui de l'Agence française de développement auprès de la Fédération prend fin. Or, cet appui lui permettait de financer les recherches appliquées. À cela il faut ajouter l'apparition d'incompréhensions ou d'erreurs qui dégradent la confiance des organisations de producteurs envers la recherche : diffusion d'un résultat d'essais peu cohérent et création par certains chercheurs de groupements de producteurs pour répondre à des opportunités de financement. Le partenariat s'effiloche progressivement.

Quel bilan aujourd'hui ? 10 ans après le démarrage de ce partenariat, le bilan est mitigé. On constate ainsi :

- La persistance de pratiques anciennes au détriment de celles préconisées dans le cadre des itinéraires techni-

ques améliorés.

- Le faible nombre d'agents du service de vulgarisation qui poursuivent leur mission initiale.
- Un centre de recherche qui se cherche et développe des activités selon les opportunités de financement.

Ce bilan tient en partie aux hommes et en partie aux modalités de financement. Aux hommes, dans la mesure où ce sont eux qui doivent poursuivre le combat pour le développement dans les périodes difficiles et qui se doivent d'éclaircir les incompréhensions qui viennent nécessairement troubler les partenariats. Aux modalités de financements, dans la mesure où la question des ressources se pose inévitablement en milieu rural pauvre.

Si pendant 10 ans, les services qui paraissent plus essentiels comme l'approvisionnement en intrants ont été privilégiés par la FPPD, aujourd'hui, force est de reconnaître que ce partenariat remplissait des fonctions vitales à long terme : les producteurs ont toujours besoin de référentiels techniques ajustés aux nouvelles conditions technico-économiques.

Mise en place de services de conseil agricole. Consciente de cela, la Fédération a engagé une réflexion sur l'amélioration du conseil aux producteurs et mis en place, dès 2004, une première opération de conseil de gestion aux exploitations agricoles. Parallèlement, avec l'appui de la coopération canadienne, elle relance les relations avec le service de vulgarisation et le centre de recherche pour aboutir à un nouveau partenariat. Forte des expériences passées, la Fédération considère que d'autres partenaires doivent être impliqués dans le conseil agricole qui doit mobiliser non seulement les services de l'État, mais également des structures privées (notamment les distributeurs d'intrants) en appui aux efforts des paysans eux-mêmes.

L'équipe technique FPPD, fpfd2002@yahoo.fr, <http://www.paysansdufouta.org/>

